

CONSEIL MUNICIPAL DU 14-10-2022

PRESENTS : Joël DARNAULT, Sylvain BLUSSEAU, Virginie LEDUC, Chantal LAGARDE, Alexandre ROUET, Jacques LAMBERT, Didier JOLY, Jean-François FEIGNON, Vincent CHATONNET, Astrid VERNEAU, Michel LAMOUREUX, Sylvie COZIC

EXCUSÉS : Jérôme FIGAROL (procuration à Joël DARNAULT), Aurélien POIRON (procuration à Astrid VERNEAU)

ABSENT : Annie FOURNET

Mme Astrid VERNEAU a été désigné comme secrétaire de séance

Nombre de conseillers : - en exercice : 15 – présents : 12 votants : 14.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Travaux - Achats informatiques - Délibérations budget communauté de communes et CLECT - Décisions modificatives budget principal et budget assainissement - Demandes de subventions - Questions diverses |
|---|

Réuni le 14 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur DARNAULT Joël, le conseil municipal de Rivarenes a pris les décisions suivantes :

I-Travaux

Eclairage public communale : décision prise d'un commun accord de descendre la pendule à 21h00 par souci d'économie d'énergie. Concernant les illuminations de Noël (les anciennes illuminations ne seront pas mises car elles consomment beaucoup d'énergie).

Le nouveau tracteur est commandé (72 000€ H.T.)

Le miroir aux Nébilons (près de chez Mme Alleau) 336.70€ H.T. est commandé et sera posé en régie.

La fuite de la toiture de la salle des fêtes : le désamiantage par une entreprise spécialisée (sera à étudier).

Boulangerie : plusieurs solutions sont possibles :

- Mettre dépôt de pain
- Mettre une boîte à pain (distributeur automatique)
- Trouver un boulanger (en se faisant aider pour la communication par la CDC)
- Louer logement (autre secteur d'activité possible également)

Syndicat de voirie :

- FAR 2023 : les travaux prévus : parking de la route d'Usseau, le chemin de la charpentière, les Virelaids. Il a été décidé de regrouper les deux marchés de travaux de voirie (2022-2023) afin de bénéficier de tarifs plus avantageux.
- Le Curage de fossé 2022 avec l'entreprise « DELAUNE » sera réalisé début novembre.

II- Achats informatiques

Nécessité de changer l'ordinateur poste secrétariat « Ingrid » 850€ TTC.

Acquisition d'une sono 325€ (besoin régulier pour les différentes manifestations), sera amorti rapidement.

III- Délibérations budget communauté de communes et CLECT

Le fond intercommunal : 8895[€] en baisse de 200€ comparé à l'année dernière.

CLECLT : titulaire Joël DARNAULT

Suppléante : Astrid VERNEAU

IV- Décisions modificatives budget principal et budget assainissement

Délibérations décisions modificatives demandées par la trésorerie :

- DM : virements de crédits (emprunt à régulariser au budget assainissement)
- DM : virements de crédits, besoin de crédits pour amortissement participation investissement voirie 2020 compte 2041582

V- Demandes de subventions

Subvention « Affiche la Couleur » 50 €

Fondation patrimoine (pas de subvention accordée)

Coup de pouce Remerciement pour la subvention accordée

VI- Questions diverses

Ecole privée du Blanc : Avis défavorable (pour « la forme » remboursement (3 ans)) surcoût 5600 € pour la commune par remboursement CDC.

Le logement au-dessus de la cantine s'est libéré début octobre, il est désormais à louer. Annonces mise sur le site internet communal et Intramuros.

Propriété « Montereau » les Chézeaux, courrier envoyé pour faire nettoyer le terrain (Notaire/Huissier).

DECROTZ (Dupin) permis de construire derrière zone artisanale

Correspondant « Incendie et Secours » : Vincent Chatonnet

Conseil d'école mardi 18 octobre 2022 à 18h00 à l'école de Thenay

POLT décision favorable au soutien à l'association